



Les salariés de la Grande Distribution pris en otage par leurs employeurs

La F.C.D., chambre patronale de la Grande Distribution, mécontente de la remise en cause par le gouvernement de l'exonération des charges sociales sur les rémunérations, annule la négociation prévue le 20 octobre sur les salaires.

Elle estime que les négociations ne reprendront que si les pouvoirs publics maintiennent les exonérations de charge au même niveau qu'avant la réforme gouvernementale.

Alors même qu'il n'y a pas eu d'accord en 2010, les employeurs de la Grande Distribution pensent sans doute que le niveau des rémunérations de la branche avec 5 minima de la grille inférieurs au SMIC, les exonèrent de tout effort salarial.

Cette position est inadmissible et méprisante face aux salariés de cette branche.

Cette prise en otages des salariés est inqualifiable et ne fait que ternir une fois de plus l'image de cette profession.

Les cinq fédérations syndicales signataires appellent la F.C.D. à recouvrer la raison et à engager sans délai, la négociation sur les salaires.

Le 20 octobre 2010

Contacts :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Fédération des Services Cfdt | : Aline LEVRON (06 32 80 92 00)
Jean-Michel MARTIN (06 34 48 59 00) |
| Fédération Commerce CGT | : Claudette MONTOYA (06 18 91 90 87) |
| FGTA-FO | : Dejan TERGLAV (06 64 82 01 74) |
| Fédération CSFV CFTC | : Patrick ERTZ (06 80 21 29 12) |
| Fédération Agro-Alimentaire CFE-CGC | : Jean-Marc ISIDORE (06 08 25 95 72) |